

Mairie de Bruay-La-Buissière

Place Henri Cadot

BP 23 - 62 701 BRUAY-LA-BUISSIERE

Service :

Affaire suivie par :

Tél. : 03.21.64.56.00

Courriel : as.mayer@bruaylabuissiere.fr

**Madame Chantal CAROUGE**

**A**

**Madame Maguy VANBELLINGEN**

**Monsieur Jérémie DEGREAUX**

**Monsieur Philippe PREUDHOMME**

Objet : Réunion de la Commission de contrôle

De la liste électorale

Réf. : LP/LS/JP/ASM

Bruay-La-Buissière, le 20 novembre 2025

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L.19 du code électoral, la commission de contrôle des listes électorales se réunit « au moins une fois par an et, en tout état de cause, entre le vingt-quatrième et le vingt-et-unième jour avant chaque scrutin ».

Pour les années sans scrutin national au suffrage universel direct, comme en 2023, l'article R.10 du code électoral précise la période lors de laquelle la commission précitée se réunit : « Si elle ne s'est pas réunie depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours, la commission prévue à l'article L.19 se réunit entre le sixième vendredi précédent le 31 décembre et l'avant-dernier jour ouvré de l'année ».

En votre qualité de membre de la commission de contrôle de la liste électorale, je vous invite donc à la prochaine réunion qui se tiendra le :

**Jeudi 27 novembre 2025 à 18h**

Au rez-de-chaussée de la MDS

35 rue Pierre Bérégovoy

A Bruay-La-Buissière

Le service Elections reste à votre disposition pour tout renseignement au 03.21.64.56.06.

Je vous remercie de prendre contact avec le service pour confirmer votre présence.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Chantal CAROUGE**

**Conseillère municipale**